

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2010

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. -. (Adjoints) - ANGER M.- GUENNIC MT. - JACOB JL.- LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y. – RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

Mme BOULANGER F. qui donne pouvoir à Mme DURAND A.

M. CREEL G. qui donne pouvoir à Mme MABIN B.

Mme JONET S. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.

M. LE GUILLOU G. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.

Mlle MARTIN E. qui donne pouvoir à M. FREMONT L.

Mme THOMAS D. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

ABSENTS :

M. MORISSEAU M.

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. Pierre SALLIOU rend hommage à M. Patrick LE ROUX, conseiller municipal et à M. Guy RICHARD, ancien conseiller municipal décédés dernièrement. M. Pierre SALLIOU demande d'avoir une pensée particulière pour Mme Marie Thérèse GUENNIC affectée par les décès de sa belle sœur et de sa belle fille, et demande d'observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

I Jury d'assises – Liste préparatoire des jurés 2011 – tirage au sort

Comme tous les ans, M. Pierre SALLIOU informe que l'on va procéder au tirage au sort à partir de la liste électorale générale de la commune de 6 personnes en vue d'établir la liste préparatoire des jurés pour 2011. Ainsi, ont été tirées au sort :

- Mme RICHARD Denise épouse QUERE – 9, avenue Pierre Loti
- Mme LE BIHAN Virginie épouse ANTOINE – 18, rue Désiré Le Bonniec
- Mlle CAVAYE Morgane – 22 bis, rue de l'Armor
- M. BARGAIN Sébastien – 11, rue du Moulin
- Mlle GUILLOSSOU Marine – 14, rue Yves Guyader
- Mme BOULBIN Evelyne Epouse ANDRE – 1, rue de Goas Ar Vran

II Travaux de sécurisation de la Poterie – Approbation de l'APD

M. Marcel LE FOLL explique que le conseil municipal avait approuvé, le 28 septembre 2009, le choix du cabinet A et T Ouest de LANNION comme maître d'œuvre du projet. Après plusieurs réunions, il est nécessaire de finaliser le projet. Suite aux remarques faites par le

Conseil Général, des modifications ont été apportées aux îlots, la chaussée a été élargie pour faciliter le passage des engins agricoles et des poids-lourds.

M. Jean-Louis JACOB, M. Yves MORICE s'interrogent sur l'emplacement de l'arrêt pour le car scolaire. M. Marcel LE FOLL répond que l'arrêt actuellement situé près de la croix va être déplacé, et qu'il se situera plus haut près des anciens établissements MAXITON.

Mme Béatrice MABIN s'interroge pour le stationnement concernant la boulangerie. En effet, dans le sens Guingamp/ Pontrieux, aucun stationnement n'est prévu, le stationnement étant positionné de l'autre côté dans le sens Pontrieux/Guingamp. M. Marcel LE FOLL répond que le stationnement devra se faire sur le trottoir, car il n'y a pas d'autre possibilité.

M. Pierre SALLIOU signale que les trottoirs sont hauts rue de l'Eglise et qu'ils seront conservés côté cimetière. M. Loïc FREMONT, membre de la commission communautaire d'accessibilité, répond qu'il existe des normes pour les trottoirs, et rajoute qu'il est impératif de laisser libre les trottoirs pour les personnes à mobilité réduite.

M. Marcel LE FOLL précise que le coût total des travaux s'élève à 863 525 €HT.

M. Pierre SALLIOU déclare que ce projet, lourd financièrement correspond à une attente des usagers, à un embellissement du quartier.

M. Marcel LE FOLL rajoute que la remise des offres aura lieu le 9 juillet prochain, le début des travaux est fixé en septembre.

M. Marcel LE FOLL précise qu'il n'y a pas de retard dans le déroulement des travaux. M. Pierre SALLIOU rajoute la bonne qualité du suivi des travaux.

M. Yves MORICE demande le montant des subventions que la commune peut obtenir. M. Marcel LE FOLL répond que le montant de la DGE s'élève à 90 258 €

Mme Béatrice MABIN s'interroge sur le passage du camion poubelle. Dans le projet, il sera impossible de doubler le camion lorsqu'il traversera La Poterie. M. Marcel LE FOLL précise que cela sera possible sur une portion de voie, entre le lotissement HLM et MAXITON.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet présenté par AT Ouest et autorise le maire à lancer la consultation des entreprises pour réaliser les travaux.

III Projet école du Croissant

M. Marcel LE FOLL et M. Jean Yves DEREAT présentent le projet de l'école du Croissant. 243 m² seraient créés, et une surface de 314m² serait restructurée. M. Marcel LE FOLL informe que le conseil municipal, lors de sa séance du 28 décembre 2009, avait choisi le cabinet d'architectes COLDEFY de ST-BRIEUC comme maître d'œuvre.

M. Jean-Yves DEREAT précise qu'il y a eu de bons échanges lors des différentes réunions. M. Yves MORICE rajoute que les utilisateurs ont été contactés et apprécient la démarche. M. Pierre SALLIOU déclare que la commune a de bons contacts avec l'architecte.

M. Pierre SALLIOU déclare que la CAO s'est réunie le 11 juin dernier pour choisir les bureaux de contrôles obligatoires. Ainsi, la société APAVE, la moins disante a été retenue pour les contrôles techniques et également pour la mission SPS. Pour le rapport amiante, la société VERITAS a été retenue.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet présenté et autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

IV Vente d'un terrain rue de la Fontaine

Mme Annick DURAND fait part que lors du conseil municipal du 27 février 2008, la commune avait décidé de vendre les parcelles AS 145 et 146 au prix de 30 €/m² à M. Luc PIATON pour y installer un cabinet de kinésithérapie. Du fait de l'importance des travaux, après discussion en bureau municipal, il serait souhaitable que le prix de vente soit fixé à 27.50 €/m² avec une prise en charge par la commune des travaux de viabilisation à savoir : eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone. M. Pierre SALLIOU s'engage également à aménager le parking pour accueillir la clientèle du cabinet.

Mme Béatrice MABIN demande à qui incombent les frais de notaire. M. Pierre SALLIOU répond que les frais sont à la charge de l'acheteur.

Mme Martine ANGER demande le montant des travaux de viabilisation. M. Marcel LE FOLL répond que la commune n'a pas encore reçu le montant.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre ce terrain au prix de 27.50 €/m², de prendre en charge les travaux de viabilisation, et désigne Me COADIC, notaire pour se charger de la vente.

V Abri cimetière – Signature du permis de construire

Mme Annick DURAND informe que la commune a demandé un permis de construire pour la construction d'un abri dans le cimetière.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer le permis de construire.

VI Informatique dans les écoles – Demande de subvention au Conseil Général

M. Marcel LE FOLL explique que des crédits nécessaires ont été inscrits au budget pour l'achat de matériel informatique dans les 2 écoles : 1 imprimante au Croissant, un ordinateur portable et un vidéo-projecteur au bourg. C'est la société BIOS de ST-AGATHON qui a été retenue pour un montant de 3 177.40 € HT. M. Marcel LE FOLL précise que ce type de matériel est susceptible d'être subventionné à hauteur de 25 % du coût HT.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à faire la demande de subvention.

VII Conseil Général – Signature contrat de territoires pour la période 2010-2015

M. Pierre SALLIOU informe que, courant 2009, le Conseil Général a mis en œuvre une nouvelle politique territoriale en s'appuyant sur les contrats de territoires des communes et communautés de communes. Ainsi, le territoire de Guingamp Communauté bénéficie d'une enveloppe de 1 315 892 €

Pour la commune de PABU, la somme de 100 000 € a été programmée dans le cadre du projet de l'école du Croissant, et une somme de 40 580 € pour la construction de vestiaires douches au stade du Rucaër (pour la période 2013/2015).

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les opérations communales inscrites au contrat, valide l'ensemble du projet de contrat de territoires, autorise le maire à signer le contrat de territoires 2010-2015 avec le Conseil Général.

VIII Modifications de certaines commissions communales et remplacement d'un délégué à Guingamp Communauté

M. Pierre SALLIOU explique que, suite à la démission de Mme Armelle JOUANIGOT et au décès de M. Patrick LE ROUX, il propose de remanier certaines commissions communales en y désignant 1 ou 2 nouveaux représentants :

Commission du personnel	Mme Béatrice MABIN, M. Loïc FREMONT
Commission des finances	M. Joël LE BAIL
Commission des travaux	Mme Annick DURAND
Commission information-communication	Mme Sylvie JONET
Commission de révision des listes électorales	Mme Sylvie JONET
Commission vie scolaire	M. Yves MORICE
Commission municipale des enfants	Mme Annick DURAND
CAO	Mme Béatrice MABIN élue à l'unanimité Suppléant : M. Jean-Yves DEREAT
CCAS	Mme Martine ANGER, élue à l'unanimité

GUINGAMP Communauté :

M. Pierre SALLIOU lit un courrier adressé par Mme Sylvie JONET qui propose sa candidature pour remplacer M. Patrick LE ROUX. A la demande de M. Pierre SALLIOU le vote a lieu à bulletins secrets : 2 bulletins blancs, 18 voix pour Mme Sylvie JONET qui est élue pour siéger à GUINGAMP Communauté

IX Questions diverses

M. Pierre SALLIOU informe que la mairie a reçu un courrier de la Mairie de PLOUMAGOAR pour reconduire la convention pour le centre de loisirs sans hébergement. M. Jean-Yves DEREAT souligne que les parents sont satisfaits de l'accueil.

A l'unanimité, le conseil municipal reconduit la convention avec la commune de Ploumagoar.

M. Marcel LE FOLL informe qu'il est nécessaire de revoir l'éclairage public suite à l'effacement des réseaux aux abords de l'église. Le coût pour la commune s'élève à 10 620 €
A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces travaux.

Mme Martine ANGER informe qu'elle accepte de siéger aux diverses réunions du SMEGA.
M. Loïc FREMONT en prend bonne note pour informer GUINGAMP Communauté.

X Informations

M. Yves MORICE demande des informations concernant le lotissement du Chemin Vert.
M. Pierre SALLIOU répond que le dossier n'évolue pas.

M. Pierre SALLIOU évoque le projet d'enfouissement de déchets à POMMERIT-LE-VICOMTE. Il a assisté dernièrement à une réunion publique. M. Pierre SALLIOU évoque ses inquiétudes par rapport à ce projet, étant donné que PABU est proche de cette commune. Une autre réunion est programmée le 21 juin et invite les conseillers à y participer.

M. Bernard HENRY informe que l'inauguration d'un nouveau chemin de randonnée a rassemblé environ 60 à 80 personnes et rappelle les principales dates des manifestations :

- 19/06 : meilleure doublette associative
- 22/06 : réunion d'information sur les défibrillateurs

M. Pierre SALLIOU rajoute que le 18 juin prochain a lieu la commémoration du 70^e appel du Général de Gaulle.

M. Yves MORICE s'interroge sur la prochaine réunion organisée à l'initiative de GUINGAMP Communauté prévue pour la mutualisation. Est-ce un forum d'informations ?
M. Pierre SALLIOU précise que les communes doivent conserver leurs pouvoirs de décision.